

Veuillez me marquer quelle somme vous vous proposez de remettre, ou de donner, soit en argent, soit en billet négociable avec intérêt à 6 0 $\frac{1}{2}$ 0.

Au 1^{er} octobre, ou même auparavant, si tous répondent de suite, nous verrons sur quoi nous pouvons compter et alors je vous ferai part de ce que le comité aura résolu après mûr examen, et si le comité constate que la souscription est suffisante, vous serez invité à verser le montant de votre souscription.

Une question a été faite et résolue d'une manière satisfaisante, savoir : Le Collège, une fois libre de dettes, pourra-t-il se soutenir ? Les comptes des quatre dernières années montrent que le Collège s'est maintenu, et a même eu un surplus avec ses ressources ordinaires et l'allocation du gouvernement. Ce dernier article avait été primitivement attribué à la souscription, parce qu'on pensait que les pensions, les fermes, les loyers etc., pourraient suffire ; mais il avait fallu prendre quelque chose sur cette allocation pour équilibrer les comptes : c'est ce qui a fait croire à quelques uns que le Collège avait besoin de la souscription pour se soutenir.

Veuillez dans vos saints sacrifices recommander cette œuvre d'une manière spéciale au Divin Cœur de Notre Seigneur, à la Sainte Vierge, à Saint Joseph et à Sainte Anne.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de mon sincère attachement.

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Note. Les Annales de la Propagation de la Foi sont arrivées et prêtes à distribuer. MM. les Curés sont priés de les réclamer.

✠ E.-A. A. Q.